

Secrétaires Administratifs

FLASH INFO



Examen professionnel : nombre de postes offerts au changement de grade

L'avancement de grade est une évolution de carrière importante qui peut avoir lieu sous différentes formes :

- A l'initiative de l'administration par proposition de votre hiérarchie...
- A votre initiative en vous inscrivant à l'examen professionnel !

L'UNSa Justice vous rappelle des conditions d'inscription à l'examen professionnel et vous informe du nombre de postes offerts pour l'ensemble du ministère au titre de 2022.



L'accès au grade 2ème grade de SA est réservé aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Pour l'examen professionnel en cours 62 postes sont offerts à l'avancement.



L'accès au grade 3ème grade de SA est réservé aux fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 5^{ème} échelon du deuxième grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Pour l'examen professionnel en cours 28 postes sont offerts à l'avancement.



L'UNSa Justice propose et agit pour l'ensemble des Personnels ...